

**DELEGATION DE Monsieur Michel DUCHENE**

## **D-2016/124**

### **Conventions de partenariat entre la Ville de Bordeaux et ses partenaires portant sur l'organisation de la manifestation « Semaine Digitale » du 5 au 9 avril 2016 à Bordeaux. Autorisation de signature.**

Monsieur Michel DUCHENE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La cinquième édition de la Semaine Digitale aura lieu du 5 au 9 avril 2016 au Hangar 14. Elle proposera aux Bordelais, aux jeunes, aux étudiants, aux chercheurs, aux associations, aux professionnels, aux collectivités, aux entreprises, aux seniors des temps de réflexion, de travail, de formation, de création liés aux enjeux posés par le numérique dans nos vies et dans nos villes.

A la fois festive, innovante et tout public, cette semaine s'organisera autour de trois axes :

- Le Village de l'Innovation, ouvert du mercredi 6 au samedi 9 avril 2016 au Hangar 14,

Le parcours découverte permettra à un public large et varié de découvrir de nombreuses démonstrations innovantes proposées par nos partenaires au fil d'un parcours thématique : apprendre, se déplacer, jouer, regarder, écouter, se soigner, bidouiller sont autant de sujets abordés de façon concrète : robots, applications mobiles, drones, etc.

Des temps d'initiation au numérique à destination du jeune public : apprentissage du code informatique, création d'effets spéciaux, tournage vidéo et réalisation d'effets spéciaux, imprimantes 3D, robotique, etc seront au cœur d'ateliers gratuits à destination des plus jeunes.

Des ateliers seront également proposés aux plus grands, abordant des thèmes aussi divers que la recherche d'emploi assistée par le web ou l'utilisation des technologies très bas débit  
...

- Des journées de conférences avec plusieurs temps forts

- Mardi 5 avril

La conférence « Femmes et numérique » proposera des témoignages de femmes de tous horizons : grandes entreprises ou jeunes startups, medias, formations ou réseaux d'influence, pour donner des modèles aux jeunes femmes et inciter toutes les autres à oser saisir les opportunités du numérique.

- Mercredi 6 avril

La conférence « Culture et numérique » rassemblera les professionnels des établissements culturels mais aussi nationaux pour aborder la thématique du recrutement du public jeune, le rôle des bibliothèques de demain ou encore les stratégies numériques au service du patrimoine.

- Jeudi 7 avril

Une conférence dédiée aux « transformations des organisations » permettra d'échanger avec d'autres collectivités autour des grandes transformations induites par la mutualisation des services privés et publics. Elle permettra également de prendre un peu de recul en s'intéressant aux problématiques

centrales de la data, de l'intelligence artificielle ou encore de l'expérience utilisateur.

La Nuit de l'Innovation accueillera ensuite, de 20h à 2h, des étudiants, des startups, des conférenciers visionnaires autour de l'innovation au sens large, afin de sensibiliser les lycéens et les étudiants aux carrières du numérique.

- Vendredi 8 avril :

Le grand rendez-vous des entreprises et de la croissance par l'innovation sera de retour avec la Grande Jonction. Cette manifestation phare, placée sous l'égide de FrenchTech Bordeaux, s'intéressera aux gains concrets liés à l'adoption du numérique mais aussi de nouvelles méthodes de conception des biens et services tenant compte de l'expérience utilisateur.

- La programmation artistique, dédiée à l'art numérique, s'étendra tout au long de la semaine, à travers des expositions, des concerts, des temps de travail, et trouvera son aboutissement lors de deux moments phares :
  - un lasershow à l'intérieur de la cathédrale Saint-André, le vendredi 8 avril ;
  - une soirée de clôture digitale et électronique au Rocher de Palmer le samedi 9 avril accueillant des artistes de renommée internationale.

Pour mettre en œuvre et faire vivre l'ensemble de ces animations, la Ville de Bordeaux souhaite concrétiser différents partenariats, à la fois pour porter les projets et les sponsoriser financièrement ou par du prêt de matériel ou apport de services.

La convention qui vous est proposée en annexe fixe le cadre générique des modalités de collaboration entre la Ville de Bordeaux et les partenaires.

Elle sera ensuite déclinée en prenant en compte les spécificités propres à chaque partenariat telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Société	Montant engagement pressenti	Autres engagements consenti
Aquitem	800 €	
CDiscount	5 000 €	Accueil de la conférence STHACK de sécurité informatique au Musée d'Aquitaine
CEA Tech	1 500 €	
CIC	15 000 €	
EMC	15 000 €	
EPSON		Prêt de matériel (équivalent environ 5000€)
ERDF	5 000 €	
Heliosis	400 €	
Keolis	5 000 €	Organisation d'un hackathon mobilité
Microsoft	9 000 €	Accueil d'une journée Digigirlz
SFR	10 000 €	
One point	6 000 €	
Orange	15 000 €	Accueil d'un « appartement connecté » au sein du Village de l'Innovation
SCC	400 €	
Skylane Optics	800 €	
Sogeti	5 000 €	
Sopra Steria	15 000 €	Accueil d'un cocktail déjeunatoire au H14
TDF	10 000 €	
XEROX	7 000 €	
Association ECOM		Responsable du programme et coordinateurs de la journée du 8 avril
TOTAL	125 900 €	

Il convient de préciser que cette liste des partenaires n'est pas exhaustive.

En conséquence je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à venir avec les partenaires, bâties selon le modèle annexé à la présente.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société ..... pour l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale du 5 avril au 9 avril 2016**

---

Entre :

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland 33077 BORDEAUX représentée par Monsieur Michel DUCHENE, conseiller municipal délégué pour la cité digitale et de l'innovation dans la Ville

Ci-après désignée "la Ville de Bordeaux"

ET

La société .....

Société Anonyme au capital de ..... euros, immatriculée au registre du commerce et de sociétés de ;..... sous le numéro ....., et ayant son siège social au ..... à ..... (.....).

Représentée par Monsieur/Madame..... en sa qualité de .....

Ci-après dénommée « la société ..... » ou le « Partenaire »

**IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :**

L'innovation numérique constitue un levier essentiel du développement de la Ville, d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, d'attractivité pour ses entreprises mais aussi de performance organisationnelle et économique de la municipalité.

Une manifestation annuelle, la "Semaine Digitale", a été créée pour sensibiliser le grand public aux questions liées au numérique.

Ce temps fort vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux. Cet outil événementiel de développement constitue d'une part un accélérateur de déploiement des projets, et vise d'autre part à fixer un tempo plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services et de nouveaux usages.

Lors des précédentes éditions, la Semaine Digitale a su provoquer, de la part de nombreux Bordelais, l'adoption d'usages et de services mobiles nouveaux.

Ainsi, la Semaine Digitale fournit un cadre qui constitue une date-clé pour la feuille de route de nombreuses initiatives en permettant de :

- mobiliser en amont les acteurs d'un projet pour être en mesure de présenter au cours de la manifestation un prototype visible,
- rassembler et mettre en relations des promoteurs,
- réaliser une « proof of concept » (preuve de concept) publique,
- acter une nouvelle réalisation dans un climat d'innovation tel que la Semaine Digitale.

La précédente édition de la Semaine Digitale a rencontré son public avec plus de 15.000 visiteurs, au cours des 70 événements proposés à travers le territoire de la ville de Bordeaux.

Le travail d'exposition médiatique de la manifestation a permis d'atteindre une audience démultipliée aussi bien sur les réseaux sociaux que sur les médias traditionnels, et ce sans compter l'enthousiasme des participants qui a rayonné tout au long de l'année.

La Semaine Digitale est désormais un rendez-vous numérique connu et reconnu, tant du grand public que des professionnels.

Pour cette nouvelle édition, la Semaine Digitale se concentrera autour de la thématique des transformations, induites ou accompagnées par le numérique.

Cette cinquième édition de la Semaine Digitale (#SDBX5) sera organisée du 5 au 9 avril 2016 par la Ville de Bordeaux.

### **Présentation du partenaire :**

#### **A compléter**

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

### **ARTICLE 1 OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société ..... pour l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale 2016 qui se déroulera du 5 au 9 avril 2016.

### **ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE**

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les Parties et pour la durée de la manifestation.

### **ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION**

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public bordelais sur les innovations de la Ville.

#### ***Un Village de l'innovation « grand public »***

Pour cette cinquième édition de la Semaine Digitale, le village de l'innovation sera installé au Hangar 14. Il proposera au grand public un parcours visiteur autour de grandes thématiques présentant de nouveaux objets de découverte. Un appel à projets a permis de sélectionner les exposants.

#### ***Un ensemble de conférences, de débats et d'ateliers tout public***

Les conférences seront l'occasion de créer des ponts entre étudiants et entreprises (la Nuit de l'Innovation), entre professionnelles (les femmes numériques), ou encore sur des thématiques porteuses comme le commerce connecté ou le design d'expérience (la Grande Jonction).

Les ateliers se dérouleront principalement le mercredi et le samedi au H14 mais aussi sur tout le territoire de la métropole, impliquant ainsi plus largement les collectivités et les acteurs locaux au plus proche des habitants.

#### ***Une programmation artistique variée et innovante***

Suite à un appel à projet favorisant le tissu artistique local, la programmation artistique valorisera les acteurs du territoire travaillant sur les liens entre l'art et le numérique, en proposant expositions, concerts ou encore projections tout au long de la Semaine.

### **ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTENARIAT**

#### ***Article 4.1 : Engagements de la Ville de Bordeaux***

La Ville de Bordeaux propose aux entreprises différents niveaux de partenariat, détaillés dans le document annexé à la présente convention « Devenir partenaire » de la Semaine Digitale.

#### ***Article 4.2 : Engagement du Partenaire***

La société ..... choisit de devenir Partenaire ..... de la Semaine Digitale afin de bénéficier des prestations définies à l'annexe visée à l'article 4.1.

Conformément au niveau de partenariat choisi, le Partenaire s'engage à verser la somme de ..... euros HT à la Ville de Bordeaux au titre de sa participation à la cinquième édition de la Semaine Digitale.

Le délai de versement de la somme précitée est de 30 jours à compter de la réception du titre de recette correspondant émis par la Trésorerie Publique.

## **ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION**

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les Parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

## **ARTICLE 6 : RESILIATION**

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure ou pour motifs d'intérêt général, la présente convention pourra être résiliée de part et d'autre par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de résiliation par le partenaire moins de 1 mois avant la manifestation, les sommes versées par ce dernier resteront dues à la Ville de Bordeaux.

## **ARTICLE 7 : LITIGES**

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le ..... en deux exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,  
Monsieur

Pour la société .....  
Madame/Monsieur

*Document annexé à la présente convention : « Devenez partenaire de la Semaine Digitale »*

#SDBX5  
LA SEMAINE DIGITALE

# DEVENIR PARTENAIRE

SEMAINE DIGITALE

5 > 9 AVRIL 2016

422

BORDEAUX  
*Ma ville*



# DEVENEZ PARTENAIRES DE LA SEMAINE DIGITALE, LE GRAND ÉVÉNEMENT NUMÉRIQUE À BORDEAUX ET EN AQUITAINE

48:00

Votre cible est professionnelle, concentrez votre présence sur 48 heures



## SPÉCIAL ÉVÉNEMENTS BtoB

Un emplacement au *Village Innovation pour la croissance* en parallèle des événements business.

5 > 9  
AVR

Votre cible est plus large, associez votre image à celle de la Semaine Digitale



VOIR DÉTAILS CI-DESSOUS



	BRONZE	ARGENT	PLATINE
> une attention particulière de la part de nos médias partenaires	•	•	•
> des invitations VIP aux évènements de la Semaine digitale	•	•	•
> un emplacement premium au Village de l'innovation			•
> votre entreprise mentionnée et votre logo visible lors de la conférence de presse de lancement			•
<b>VOTRE LOGO ASSOCIÉ À LA COMMUNICATION DE LA SEMAINE DIGITALE</b>			
> au Village de l'Innovation	•	•	•
> dans le programme diffusé à 30 000 exemplaires	•	•	•
> sur <a href="http://semainedigitale.bordeaux.fr">semainedigitale.bordeaux.fr</a> avec descriptif de votre entreprise et lien vers votre site et sur <a href="http://bordeaux.fr">bordeaux.fr</a>	•	•	•
> sur les flyers thématiques		•	•
> dans le dossier de presse		•	•
> sur les communiqués de presse			•
> sur le mail d'invitation à l'inauguration			•
> sur toute la signalétique de l'évènement			•
> sur les campagnes d'affichage et dans les vidéos de promotion de la #SDBX			•
> sur les tee-shirts du staff et des bénévoles			•
<b>ET ÉGALEMENT, POSSIBILITÉ DE...</b>			
> proposer une interview ou un article consacré à votre entreprise sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Semaine digitale		•	•
> proposer une thématique ou intervention pour un évènement de la Semaine digitale		•	•
> offrir des goodies de votre marque dans les pochettes intervenants			•

**En devenant notre partenaire, vous êtes visible du grand public comme des professionnels.**

Lors de sa précédente édition, la Semaine Digitale a rassemblé 15 000 visiteurs pendant 5 jours autour de conférences, d'ateliers pratiques, d'un **Village de l'Innovation** et d'une programmation artistique de qualité.

Vous pouvez aussi choisir de concentrer votre présence sur les 48h regroupant les événements professionnels, qui ont rassemblé l'an dernier plus de 2700 entreprises représentant tous les secteurs de l'économie, depuis les PME jusqu'aux filiales des grands groupes.

Le **Village Innovation pour la croissance** et la **Grande Jonction** sont les rendez-vous incontournables de la Semaine Digitale pour les professionnels de l'économie classique et de l'économie numérique.

Nous travaillerons avec vous pour optimiser votre message, mettre en avant votre proposition de valeur et votre expertise.

**CONTACT**

Lucile GORCE : [l.gorce@mairie-bordeaux.fr](mailto:l.gorce@mairie-bordeaux.fr)  
[www.semainedigitale.bordeaux.fr](http://www.semainedigitale.bordeaux.fr)

425

[bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)



**D-2016/125**

**Programme européen Horizon 2020 / Villes et communautés intelligentes. Projet Sharing Cities. Participation de la Ville de Bordeaux au consortium mené par le Grand Londres. Approbation. Encaissement de subvention. Autorisation**

Monsieur Michel DUCHENE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le programme Horizon 2020 est l'un des plus importants programmes de financement de la Commission européenne sur la période 2014-2020, dédié à la recherche et l'innovation. Il comprend de multiples sous-programmes thématiques dont un appel à projets relatif aux villes et communautés intelligentes : "Smart Cities & Communities" (appelé SCC-1).

Cet appel à projet a pour objet de soutenir des "projets phares", d'une durée de 5 ans, visant à développer et mettre en œuvre des approches innovantes du développement urbain durable intégrant 3 volets : les technologies, la mobilité et l'efficacité énergétique, et à les déployer à grande échelle.

42 consortiums (comprenant chacun 3 villes leaders, 3 villes partenaires et de nombreux partenaires publics et privés) ont candidaté en mai 2015 à l'appel à projet SCC-1 de l'année 2015.

Seules 4 projets ont été retenus (fin 2015) dont le projet "Sharing Cities" qui est porté par Londres, Milan et Lisbonne en tant que villes leaders, avec Bordeaux, Varsovie et Burgas (en Bulgarie) comme villes partenaires (dites "suiveuses").

Le taux de financement européen sur ces projets innovants est de 100%. La subvention totale allouée au projet Sharing Cities est de 25 M€ sur 5 ans (2016-2020), majoritairement au bénéfice des 3 villes leaders qui doivent développer un projet intégré dans 3 quartiers ciblés : Greenwich à Londres, Porta Romana à Milan, et Centre à Lisbonne. Bordeaux bénéficiera quant à elle d'une enveloppe de 426.800 €.

Au-delà de l'aspect financier, Bordeaux en tant que ville partenaire bénéficiera surtout des résultats d'expérimentations très novatrices menées dans les 3 villes leaders, qui pourront être répliqués d'ici 2020 sur l'arc de développement durable bordelais.

Plusieurs réunions plénières de coordination sont prévues tout au long du projet (une à deux par an). Elles auront lieu dans chacune des 6 villes impliquées, ainsi qu'à Bruxelles. Une plénière de coordination projet est prévue sur Bordeaux en janvier 2019.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour Bordeaux, il vous est proposé de bien vouloir :

- approuver la participation de Bordeaux au projet Sharing Cities ;
- autoriser Monsieur le Maire à :
  - o signer tout document relatif à ce projet ;
  - o encaisser la subvention européenne, via le Grand Londres, chef de file du consortium.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## **M. DUCHENE**

Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, le programme Horizon 2020 est l'un des plus importants programmes de financement de la Commission européenne dédié à la recherche innovation sur la période 2014/2020. Il comprend des sous-programmes thématiques dont un appel à projets relatif aux villes et communautés intelligentes appelé SCC1. Cet appel à projets a pour objet de soutenir des projets phares d'une durée de cinq ans visant à développer et mettre en œuvre des approches innovantes du développement urbain durable, intégrant trois volets : les technologies, la mobilité et l'efficacité énergétique et le déploiement à grande échelle.

42 consortiums comprenant chacun 3 villes leaders, 3 villes partenaires et de nombreux partenaires publics et privés ont candidaté en mai 2015. À l'appel à projets de cette année 2015, seuls 4 projets ont été retenus, ils sont portés par Londres, Milan et Lisbonne en tant que villes leader avec Bordeaux, Varsovie et Burgas comme villes partenaires. Bordeaux bénéficiera d'une enveloppe de 426 800 euros, mais au-delà de l'aspect financier, Bordeaux bénéficiera surtout des résultats d'expérimentations très novatrices menées dans les 3 villes leaders qui pourront être répliquées d'ici 2020 sur l'arc de développement durable bordelais dans le cadre du programme Eco cité.

Plusieurs réunions plénières de coordination sont prévues tout au long du projet, elles auront lieu dans chacune des villes impliquées ainsi qu'à Bruxelles. Une plénière de coordination des projets est prévue sur Bordeaux en janvier 2019. Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour Bordeaux, il vous est proposé de bien vouloir approuver la participation de Bordeaux au projet SCC1 2016-2020.

## **M. LE MAIRE**

Nous aurons même des réverbères intelligents dans le cadre de ce projet. Qui souhaite la parole ? Monsieur HURMIC.

## **M. HURMIC**

Oui, deux mots juste pour dire que, naturellement, nous approuvons cette délibération. Nous sommes heureux de cette enveloppe de 427 000 euros que l'Europe va nous octroyer pour développer, déployer à grande échelle les technologies, la mobilité et l'efficacité énergétique. C'est ce que nous vous réclamons, conseil municipal après conseil municipal. Nous avons une aide européenne conséquente donc maintenant, il s'agit de passer à autre chose que l'expérimentation, mais à agir à grande échelle ainsi que cela est précisé dans la délibération. Nous sommes heureux de ce coup de pouce de l'Europe, mais nous continuerons à être extrêmement vigilants pour que cela soit réel sur le terrain, non seulement sur le terrain de notre ville même si on est les seuls à bénéficier de cette aide européenne, mais naturellement, sur le terrain de la Métropole que la Ville de Bordeaux entrainera, nous l'espérons, assez vite dans ce sillage-là.

## **M. LE MAIRE**

Madame FORZY-RAFFARD ?

## **MME FORZY-RAFFARD**

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, merci. Je voudrais appuyer les propos de Michel DUCHÊNE, ce n'est pas souvent qu'on a des délibérations sur l'Europe, j'en profite. C'est une bonne nouvelle puisqu'il s'agit d'encaisser des fonds et non d'une dépense, mais je voudrais aussi souligner l'exemplarité de ce dossier qui est une illustration remarquable de coopération européenne puisque nous avons 6 villes de 6 pays différents qui travaillent la main dans la main. Et je pense que, dans le contexte actuel de l'Europe, c'est réconfortant de voir que nous partageons tant de choses et que ce qui nous réunit est plus important que ce qui nous sépare.

La deuxième chose que je voulais souligner, c'est la forte composante citoyenne, de façon à ce que les innovations qui sont mises en œuvre correspondent vraiment aux besoins des habitants et nous serons très vigilants là-dessus. Et je voulais aussi profiter, si vous me le permettez, de cette délibération pour rendre hommage au travail accompli par les services de la Ville et de la Métropole en matière d'ingénierie européenne. C'est fastidieux, cela ne s'improvise pas. Nous avons un vrai savoir-faire en la matière et grâce à cette expertise, nous devrions avoir d'autres bonnes nouvelles dans les mois à venir et nous aurons sûrement l'occasion d'en reparler. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE**

Merci, pas d'oppositions, j'imagine, pas d'abstentions non plus ? Encore une délibération européenne pour terminer.

**MME MIGLIORE**

Délégation de Madame FORZY-RAFFARD, délibération 2016/126 : « Association Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine. Subvention 2016 de fonctionnement et de mise à disposition de locaux ». Non-participation au vote de Mesdames BRÉZILLON et FORZY-RAFFARD.

## Présentation du projet SHARING CITIES – Londres / Lisbonne / Milan Bordeaux / Burgas / Varsovie



*Le programme Horizon 2020 est le programme européen dédié à l'innovation (de la recherche à la commercialisation) sur la période 2014-2020. Il comprend un volet "Villes et communautés intelligentes" (SCC - Smart Cities & Communities) dont l'appel à projet SCC-1, qui a pour ambition de soutenir des projets démonstrateurs à grande échelle pour des solutions villes durables intégrant l'énergie, les transports et les TIC.*

### En bref

Le projet "Sharing Cities" vise à concevoir et mettre en œuvre une série de projets pilotes afin de démontrer comment les usages innovants des technologies numériques peuvent améliorer les environnements urbains et la vie de leurs habitants.

L'objectif est notamment de permettre une meilleure gestion des problématiques urbaines en utilisant une plate-forme numérique commune alimentée par une grande variété de capteurs et de sources. Ce faisant, le projet permettra de réaliser des économies en termes de factures d'énergie et, en abordant et en optimisant la demande, permettra de réduire la nécessité d'investir dans les infrastructures des fournisseurs d'énergie, généralement surdimensionnées.

L'engagement citoyen est au cœur du projet avec la co-conception de services par les habitants et la mise en place d'applications numériques pour assurer leur adhésion.

En adoptant une approche collaborative entre les 3 villes pilotes (Londres, Lisbonne et Milan), avec le développement de produits et services à essayer d'abord dans les villes "suiveuses" (Bordeaux, Varsovie et Burgas), le projet entend générer une demande suffisante pour entraîner et développer le marché, avec l'ambition que l'investissement initial de 25 M€ (budget du projet) engendre à terme 500 M€ d'investissements complémentaires.

### Qui ?

Ce projet réunit un consortium de 35 partenaires publics et privés dans toute l'Europe, principalement situés dans les 3 villes pilotes (Londres, Lisbonne, Milan) pour mener à bien leurs projets intégrés. En font également partie EUROCITIES (le plus important réseau de métropoles européennes) et les Villes de Bordeaux, Varsovie et Burgas, villes "suiveuses" et partenaires privilégiés du projet.

### Où ?

Essentiellement dans 3 quartiers cibles au sein des villes pilotes :

- Londres (Greenwich)
- Lisbonne (Centre ville)
- Milan (Porta Romano)

avec une volonté de réplique à Bordeaux, Burgas et Varsovie (villes partenaires du projet) et plus largement auprès d'autres métropoles européennes susceptibles d'être intéressées.

### Quand ?

Projet mis en œuvre sur 5 ans (2016-2020)

avec 3 années de développement et 2 années de suivi des impacts.

## Combien ?

Le projet dispose d'un budget de 25 M€, financé à 100% par l'Union européenne. Ces fonds sont essentiellement consacrés au développement de services et produits dans les 3 quartiers cibles des villes pilotes, mais une enveloppe est dédiée à leur dissémination notamment dans les 3 villes partenaires.

La Ville de Bordeaux bénéficie ainsi d'une subvention européenne de 426.725 € destinée à collecter un maximum d'expériences issues des expérimentations innovantes faites dans les villes pilotes et permettre la sensibilisation des services bordelais concernés (séminaires, ateliers, stages, etc.). L'enjeu à terme pour Bordeaux est de pouvoir reproduire sur son territoire les projets pilotes l'intéressant, par exemple sur l'arc de développement durable. Même si c'est la Ville en tant que telle qui est partenaire du projet, on peut tout à fait envisager que tout le territoire métropolitain puisse en bénéficier à terme.

## Les modules de travail (WP - Work packages)

La mise en œuvre du projet se décline en huit modules de travail, dont trois constituent le noyau dur du projet – les habitants (WP2), les lieux (WP3), et la plateforme numérique urbaine (WP4).

La Ville de Bordeaux sera notamment impliquée dans les modules WP2, 3, 4 et 5.

Work packages	Contenu
<b>WP1 - Conduite de projet</b>	Veiller à la production des livrables de l'ensemble des modules de travail.
<b>WP2 - Les habitants</b>	Prise en compte de la participation citoyenne et développement de mécanismes de concertation et co-conception.
<b>WP3 - Les lieux</b>	
<b><i>a. réhabilitation urbaine</i></b>	Logements du parc privé ou public touchant 15.000 personnes – sources d'énergie à faible teneur en carbone, modernisation physique, contrôles numériques, innovations réglementaires et initiatives citoyennes pour réhabiliter et réaliser des économies d'énergie.
<b><i>b. système intégré de management de l'énergie</i></b>	Mise en place d'un système pour intégrer et optimiser l'utilisation de l'énergie en provenance de toute sorte de source dans les quartiers identifiés (et possibilité de dialoguer avec un système à l'échelle de toute la ville); prévoyant des mesures d'adaptation des ressources aux besoins et inversement.
<b><i>c. e-mobilité partagée</i></b>	Eventail d'initiatives interconnectées participant à la transition vers des solutions de mobilité partagée à faible émission carbone telles que l'autopartage de véhicules électriques, e-vélos, bornes de recharge électrique, stationnement intelligent, e-logistique...
<b><i>d. réverbères intelligents</i></b>	Eclairage intelligent intégré associé à d'autres infrastructures de services intelligentes (rechargement électrique, parking intelligent, circulation sensible, flux de données, Wifi etc.)
<b>WP4 - Plateforme numérique urbaine</b>	Plateforme qui répertorie des données en provenance d'une gamme diversifiée de sources – capteurs ou sources statistiques plus classiques.
<b>WP5 - Réplicabilité</b>	Des villes pilotes vers les villes suiveuses.
<b>WP6 – Communication</b>	Développer et mettre en place une stratégie de communication.
<b>WP7 - Modèle économique</b>	Développer un modèle économique innovant pour assurer la réussite de l'essaimage au sein d'autres villes des solutions trouvées.
<b>WP8 - Evaluation</b>	Evaluation externe du projet